



HAL
open science

Littératures françaises et comparée

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Littératures françaises et comparée. 2013, Université Paris-Sorbonne. hceres-02029866

HAL Id: hceres-02029866

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029866>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°19



Littératures françaises et comparée

de l'Université Paris-Sorbonne

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Membres du comité d'experts

Présidente :

Mme Marie-Pierre NOEL, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Experts :

M. Raphael CARRASCO, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Mme Catherine MAYAUX, Université de Cergy-Pontoise

Mme Aurélie PEYRIN, Mairie de Paris

M. Jean-Jacques VINCENSINI, Université François-Rabelais de Tours

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Armand STRUBEL

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Littératures françaises et comparée* (ED n°19) a la particularité d'être monodisciplinaire et de constituer dans ce domaine, la plus importante de France. Elle couvre l'ensemble des siècles (à l'exception du Moyen Age, relevant de l'ED *Mondes anciens et médiévaux*) et l'ensemble des littératures de langue française (dont la francophonie). Elle rassemble actuellement trois équipes d'accueil (EA) consacrées à la littérature française étudiée par siècles, et une Unité Mixte de Recherche (UMR). Sa configuration est appelée à évoluer, dans la mesure où deux des EA (celle des seizièmistes et celle qui s'occupe des XIXe-XXIe siècles) présentent une demande d'intégration dans l'UMR. Si le projet aboutit, l'ED 19 sera constituée d'une seule UMR à deux pôles (classique/moderne et contemporain), et de l'EA de Littérature comparée.

Elle gère 371 doctorants et comprend 49 enseignants-chercheurs Habilités à Diriger des Recherches : le ratio moyen de 7,75 doctorants cache une grande disparité, et des excès (un maximum de 36 inscrits pour un directeur, plusieurs se situant au-dessus de 20), dus au fait que certaines personnalités ou certains domaines constituent un puissant facteur d'attraction.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

Fonctionnement et adossement scientifique

La politique de l'ED 19 s'inscrit dans le cadre de la politique de formation doctorale et de recherche de l'établissement.

Le directeur de l'école doctorale est aussi membre de droit du Collège doctoral, instance consultative de tout ce qui touche aux ED avant soumission au Conseil Scientifique, membre du Conseil de l'UMS 3323 (Maison de la Recherche), qui réunit les directeurs des sept ED de l'Université Paris-Sorbonne, le Vice-Président du Conseil scientifique, le Professeur délégué à la Recherche.

La composition du conseil est conforme à l'arrêté du 7 août 2006. Il comprend 23 membres : un directeur, assisté de 2 directeurs-adjoints représentant les deux principaux champs couverts par l'école doctorale (le responsable du master de littérature comparée et le responsable du master de littérature française) ; 8 professeurs, dont le directeur de l'UFR de Littérature française et comparée, et les directeurs des 4 équipes et des 4 sous-équipes constituant l'école ; 4 représentants des doctorants ; 1 représentant BIATOSS (la responsable administrative de l'ED) et, en principe, 8 personnalités extérieures (mais 7 sur la liste fournie et sur celle qui se trouve affichée sur le site), dont 2 venant des universités françaises ou étrangères, 2 de grands établissements scientifiques, comme le Collège de France ou la Bibliothèque de l'Arsenal, 3 du monde de l'édition (dont le directeur éditorial de la « Bibliothèque de la Pléiade »).

Le conseil se réunit en réunions plénières 2 à 3 fois par an pour définir la politique générale de l'ED ; décider de l'attribution des subventions dans le cadre des Fonds Incitatifs Recherche (ou FIR), ou d'autres subventions (comme les aides à la mobilité des doctorants), des aides à la publication ; organiser les journées d'études des doctorants (doctorales) et la formation doctorale ; gérer les conventions internationales (au niveau de l'ED) ; préparer le quadriennal ; examiner les demandes de rattachement des chercheurs ; décider de l'attribution des contrats doctoraux ; en ce dernier cas, il se réunit fin juin en formation restreinte aux enseignants et procède à l'audition et au classement des candidats.

Les représentants des doctorants, dont cinq (élus anciens et nouveaux) étaient présents à la visite du comité de l'AERES, sont actifs au sein du conseil et leurs demandes sont régulièrement prises en compte. Leur dynamisme a ainsi permis, aux élections récentes au conseil, de réunir une soixantaine de votants pour deux listes. C'est peu au regard du nombre de doctorants inscrits (372). Mais cela, eu égard à la difficulté de mobiliser les salariés, atteste l'implication croissante, certes encore insuffisante, des doctorants dans le fonctionnement de l'école.

Entre deux réunions du conseil, le Bureau, composé du directeur et de ses deux directeurs adjoints, assure efficacement la gouvernance. Le comité de visite a apprécié son engagement et sa connaissance des dossiers au cours de la présentation de l'école doctorale. Cette présentation, d'une grande précision factuelle, a permis de clarifier certains points restés obscurs dans la version écrite du rapport, par trop elliptique. L'image que le comité a pu se faire à partir du rapport, du fonctionnement de l'école doctorale, s'en est trouvée largement améliorée.



Dans le cadre de l'établissement, l'ED bénéficie des infrastructures de la Maison de la Recherche (rue Serpente) pour les séminaires et les colloques, et d'un service des doctorats performant. Quant aux moyens humains, elle dispose de deux ingénieurs d'études : une responsable administrative (théoriquement à plein temps, mais en fait à mi-temps, car elle doit assurer le secrétariat d'un des centres de recherche) ; un autre ingénieur d'études (chargé notamment du site web de l'ED, là aussi à mi-temps, car il assiste les centres de recherche qui sont dépourvus de secrétariat et aide à leurs publications). Au regard de ses effectifs, ces moyens (l'équivalent d'une personne à plein temps) sont insuffisants pour gérer l'ED de façon optimale.

Il en va de même pour les locaux : l'ED dispose à la Maison de la Recherche d'un unique bureau de 23 m² équipé en postes informatiques, pour le secrétariat et le directeur ; il n'y a pas d'espace réservé aux doctorants, sinon dans les bureaux des équipes (quand ils existent, ce qui est loin d'être systématique), où ils peuvent se côtoyer et apprendre à travailler ensemble en fonction de leurs spécialités. L'attribution d'une salle de réunion à tous les doctorants permettrait à l'ED 19 d'être davantage perçue en tant que structure fédératrice distincte des équipes, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Les doctorants sont informés sur les aspects institutionnels et scientifiques de leur parcours lors d'une journée de rentrée de l'école doctorale, organisée en collaboration avec les équipes (en janvier 2013, une présentation du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle). Le secrétariat de l'école diffuse toute l'année les informations d'intérêt général par courriel et dispose aussi d'un site internet régulièrement mis à jour. Certains documents sont envoyés par les représentants des doctorants au conseil sur leur liste de diffusion. Néanmoins, au cours de l'entretien avec les doctorants, certains ont exprimé le sentiment d'une disparité entre doctorants contractuels et non-contractuels (étrangers ou français) dans l'accès à l'information.

Jusqu'à l'année dernière, le budget de l'ED était de 42 000 euros par an. Il sera seulement de 37 000 euros en 2013, soit une diminution de 10 %, décidée par l'établissement pour toutes les écoles doctorales. La dotation est insuffisante, vu toutes les missions que ces écoles doivent assumer à Paris-Sorbonne. L'Université impose en effet une subsidiarité avec les équipes pour aller dans le sens de la transversalité. Elles sont donc tenues de participer au titre du FIR au financement des activités des équipes de recherche. C'est ainsi que l'ED 19 a contribué à 73 manifestations sur 5 ans, ce qui limite d'autant les sommes consacrées directement aux activités des doctorants, même si la présence de ces derniers parmi les contributeurs est un critère majeur d'attribution des crédits. L'école organise et finance chaque année deux journées des doctorants (dans l'organisation desquelles les doctorants s'impliquent aux côtés du directeur de l'ED). Elle aide systématiquement à la publication des thèses des jeunes docteurs et aux missions et voyages d'études des doctorants, toujours satisfaits, à parité avec les équipes, mais jamais à 100 % de frais réels, pour responsabiliser les bénéficiaires de ces soutiens. Les doctorants sont invités à compléter leur dotation par recours au dispositif *Mobi'doc* (Aide à la Mobilité Internationale des doctorants du Conseil Régional d'Ile-de-France) ou aux bourses de la Ville de Paris pour financer leurs séjours à l'étranger. En 2011, les frais de mission des doctorants s'élevaient à 4086,95 € (pour 22 demandes), soit seulement 10 % du budget global. Cette proportion est bien moindre que dans d'autres écoles doctorales du site. Il serait bon d'encourager systématiquement les demandes émanant des doctorants non contractuels, afin de ne pas créer un trop grand écart entre ces deux populations doctorales.

Un des atouts majeurs de l'ED 19 est son extrême cohérence monodisciplinaire et l'excellence de son adossement scientifique : à l'exception des médiévistes, rattachés à l'école doctorale *mondes anciens et médiévaux* (ED 22), elle regroupe toute la recherche en littérature française et comparée de Paris-Sorbonne, de la Renaissance au début du XXI^e siècle dans toute son extension géographique, puisque s'y trouve aussi la littérature francophone (d'où l'emploi du pluriel : *littératures françaises et comparée*). Son périmètre équivaut donc presque à celui de l'UFR de littérature française et comparée. À la suite d'une reconfiguration d'équipes lors du dernier quadriennal, elle est passée de sept à quatre unités de recherche (trois EA et une UMR), toutes notées A+ par l'AERES et composées de chercheurs de renommée internationale : l'EA 2578 *Centre de recherche sur la création littéraire en France au XVI^e siècle*, l'UMR 8599 *Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVII^e et XVIII^e siècles*, l'EA 4503 *Littérature française XIX^e-XXI^e siècles* et l'EA 4510 *Centre de recherche en littérature comparée*. L'adossement scientifique est par conséquent de tout premier ordre.

Son potentiel d'encadrement est élevé : 49 HDR en tout (36 en littérature française et 13 en littérature comparée) dont 32 professeurs des universités (et 6 émérites) ; 8 maîtres de conférences titulaires de l'HDR ; 2 directeurs de recherche au CNRS ; un chargé de recherches titulaire de l'HDR. Cette richesse n'est pas entièrement exploitée : il existe une disproportion importante entre les « nouveaux arrivants » et les personnels en poste depuis quelque temps, entre les différents siècles (le 20^e étant celui qui attire le plus) et les personnes (entre 0 et 36 inscrits). Il appartient à la direction de l'ED de réguler ce système.

L'école doctorale poursuivra lors du prochain quinquennal la politique de rationalisation et de regroupements commencée lors du précédent quadriennal : on passera de quatre à deux équipes (une importante UMR de littérature française et une EA de littérature comparée). Le périmètre de l'ED se rapprochera davantage encore, de fait, du périmètre des unités de recherche, ce qui renforcera sa cohésion et la cohérence de son offre de formation. Il faudra



veiller à ce que la disparité de statut entre les composantes (une UMR et une EA) n'accroisse pas le poids d'une des composantes au détriment de l'autre, notamment dans la représentation au conseil. Il faudra veiller aussi à ce que l'extrême cohérence de l'ED ne se retourne pas contre elle au point d'empêcher l'identification des différentes structures (école doctorale, équipes de recherche, UFR, etc.) à l'œuvre dans la formation des futurs docteurs.

À la cohérence monodisciplinaire de l'ED 19 s'ajoute la cohérence de sa politique scientifique, qui s'articule autour de deux axes prioritaires : analyse philologique (éditions scientifiques) des textes et analyse de leurs conditions de production (histoire et théorie littéraire, histoire de la critique littéraire, histoire de l'histoire littéraire). Même si l'interdisciplinarité et la transversalité sont moindres que dans les écoles doctorales pluridisciplinaires, l'ED 19 encourage les confrontations avec les disciplines voisines (musique, histoire, sociologie, anthropologie, philosophie, etc.). Elle participe avec les autres écoles doctorales de Paris-Sorbonne à des actions interdisciplinaires comme le PRITEPS (« Programme de recherches interdisciplinaires sur le théâtre et les pratiques scéniques » créé dans le cadre de l'UMS de Paris-Sorbonne, qui réunit tous les spécialistes de théâtre du site). La dimension transdisciplinaire de cette recherche devrait se renforcer au prochain quinquennal : l'ED 19 a joué un rôle de premier plan dans la formation du Labex OBVIL (Observatoire de la Vie Littéraire). Ce Labex associe, dans le cadre du PRES Sorbonne-Universités, les équipes de recherche en littérature avec les informaticiens de l'Université Pierre et Marie Curie pour proposer une recherche inédite sur la question de la valeur littéraire, envisagée à travers de grands corpus numérisés, avec prise en compte des textes eux-mêmes, mais aussi des circonstances et modalités de leur publication et de leur réception. Cette recherche sera menée en partenariat avec des spécialistes étrangers des disciplines concernées et avec les institutions patrimoniales comme la Bibliothèque Nationale de France, l'Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine (IMEC), l'Institut National de l'Audiovisuel. Un tel projet profitera aux doctorants, qui seront directement impliqués scientifiquement et matériellement, avec la création de 20 bourses de doctorat et de 16 bourses de post-doctorat, et des invitations de chercheurs.

L'ouverture de l'ED 19 sur le plan national et international est excellente. Emblématique de la recherche en littérature française sur le territoire national, l'école doctorale exerce une forte attraction sur les doctorants français et étrangers, ces derniers constituant le tiers des inscrits. De cette attraction témoignent aussi les nombreuses codirections de thèse avec les universités non parisiennes, mais l'absence de données chiffrées ne permet pas d'en dire plus. L'école doctorale reçoit aussi, par convention, des étudiants étrangers venus faire un séjour de recherche en France. Elle leur fournit un tuteur universitaire et leur facilite l'accès aux laboratoires et aux bibliothèques. Elle encourage les cotutelles (15 % des doctorants inscrits en 2013), et anime, en collaboration avec les universités de Bonn et de Florence, un doctorat européen sur les *Mythes fondateurs de l'Europe dans les arts et la littérature*. Elle participe aussi au doctorat européen sur l'humanisme piloté par l'Université de Florence.

Encadrement et formation

Les conditions d'inscription sont communes aux équipes de Paris-Sorbonne avec certaines particularités propres à chaque école doctorale : aucune thèse ne peut être inscrite sans la signature, par le doctorant, le directeur de thèse et le directeur de l'école doctorale, d'une charte des thèses commune à l'ensemble des écoles doctorales. Pour l'école doctorale 19, la mention Bien ou Très Bien en master 2 est requise pour l'inscription en thèse ; au-delà de la quatrième année, la réinscription se fait avec avis motivé du directeur de thèse et décision du conseil doctoral (avec consultation de l'avis du directeur et examen de l'avancement de la thèse par les responsables de l'ED) ; au-delà de la septième année, le doctorant doit prouver que l'état d'avancement de la thèse permet une soutenance dans l'année qui suit.

Conformément aux décisions du Conseil Scientifique de l'Université, il n'y a pas de limitation du nombre de thèses encadrées par HDR mais on constate un taux raisonnable de 7 à 8 doctorants en moyenne par HDR. Néanmoins ces chiffres dissimulent des disparités notables qu'il conviendrait de réduire : sur les 37 directeurs de thèse effectifs, la moyenne est de 10 thèses par personne ; un seul directeur a en charge 36 doctorants (cas lié à une situation exceptionnelle, en cours de résorption) ; deux directeurs encadrent plus de 20 thèses ; six en encadrent 15 ou plus ; d'autres encore, notamment certains maîtres de conférences habilités, n'en encadrent aucune.

En janvier 2013, on compte 371 doctorants inscrits dans l'école doctorale, dont un tiers d'étrangers et 56 cotutelles (15 % des inscrits, en augmentation par rapport au précédent quadriennal) dans 20 pays et 5 continents. Le pourcentage de doctorants en littérature comparée et de doctorants en littérature française est respectivement de 25 % et de 75 %. Sur ces 371 doctorants, 47 bénéficient de contrats doctoraux : 16,6 %, soit 1 sur 6, pourcentage élevé étant donné le nombre de doctorants étrangers et de salariés, mais encore insuffisant. 83,3 % de doctorants en effet ne bénéficient d'aucun financement pour leurs recherches : 113 sont enseignants du primaire ou du secondaire (un peu plus de 30 % ; une grande partie des doctorants français inscrits dans cette ED est titulaire de l'agrégation), 39 sont salariés et on compte 10 retraités ; il y a donc 149 thèses ne bénéficiant d'aucun financement, soit 32 % des doctorants. À noter que tous les bénéficiaires de contrats doctoraux qui n'ont pas fini leur thèse au bout de 3 ans bénéficient en principe d'une quatrième année sous forme d'un poste ou demi-poste d'ATER.



En 2012, 54 thèses ont été soutenues pour 68 nouvelles inscriptions en thèse. Entre 2007 et 2011, le bilan est de 260 thèses soutenues (dont 36 cotutelles, soit 13,84 % du total) et 31 HDR, ce qui fait 52 thèses en moyenne par an. La proportion est de 30 % pour la littérature comparée et de 70 % pour la littérature française ; parmi les thèses soutenues en littérature française, 61 % d'entre elles relèvent de la littérature des XIXe-XXIe siècles. La durée moyenne des thèses est de 5 ans et 1 mois. Par rapport à cette durée moyenne, 33 % des doctorants sont potentiellement en difficulté. Mais, pour pouvoir comprendre et utiliser ce chiffre, il faudrait savoir si parmi ces 33 % se trouvent la plupart des étudiants salariés, qui ont généralement besoin de plus de temps pour rédiger, ou s'il s'agit de doctorants en réelle difficulté.

La formation des doctorants repose presque essentiellement encore sur les unités de recherche, dont les activités sont présentées par les doctorants eux-mêmes comme dynamiques, motivantes et pleinement satisfaisantes. En témoigne la qualité des publications des jeunes docteurs pour la période 2007-2011. En dehors de la formation obligatoire qu'elle propose aux doctorants contractuels par convention avec l'UFR, soit quatre journées de formation, l'ED 19 n'offre à l'ensemble des doctorants que deux journées d'études portant sur des thèmes transversaux (en 2012 : « Féminin et masculin en littérature : représentations et questionnements des normes » et « les formes de la critique littéraire »), ce qui est peu. Toutefois, seront mises en place à partir du second semestre cinq journées (une par mois, à raison de deux heures chaque fois) sur les thèmes suivants : informations générales ; références bibliographiques (par la responsable de l'UMS Maison de la Recherche) ; histoire du livre ; valorisation de la recherche ; un module de formation pour les étrangers est à l'étude. Il existe des projets de mise en place d'une formation propre (avec l'attribution de 180 ECTS, avec un volet scientifique, un volet méthodologique et un volet professionnel) dans le cadre du PRES et de l'Université, mais la réflexion ne semble pas encore aboutie.

Les doctorants ont l'occasion de présenter leurs travaux lors des journées des doctorants (où une cinquantaine d'entre eux est présente en moyenne), mais aucune soutenance à mi-parcours n'a été mise en place pour assurer le suivi des thèses en cours.

L'engagement des étudiants dans les Doctoriales (organisées désormais au niveau du PRES Sorbonne-Universités) semble minime. Par ailleurs, l'école doctorale diffuse par voie d'affichage et par courriels les propositions de l'Intelli'agence (qui poursuit le travail de l'ABG, Association Bernard Grégory) mais le taux d'étudiants intéressés est très faible, ceux qui ont participé à la formation « Nouveau Chapitre de la thèse » (NCT) n'ayant, semble-t-il, pas été convaincus. Même si la culture d'entreprise n'est pas très répandue parmi les étudiants en Lettres en général et même si une grande partie des doctorants se destine aux carrières de l'enseignement supérieur, il conviendrait de les inciter à s'engager davantage dans un programme de valorisation de leurs compétences analogue au Nouveau Chapitre de la Thèse, qui permet à des doctorants en dernière année de bénéficier du soutien d'un professionnel en ressources humaines (mentor) pour valoriser leurs compétences. Le souci de mobiliser les doctorants pour les aider à réfléchir à l'après-thèse doit aussi inciter l'ED 19 à mettre en place davantage de formations en vue d'une réflexion sur le projet professionnel.

Suivi et Insertion

Sur 164 diplômés pour 2006-2008, le taux d'insertion est obtenu par les enquêtes menées par l'OIPP (Observatoire de l'Insertion Professionnelle et des Parcours), fondées sur le courrier, mais dont le taux de réponse est de 40 %. L'école doctorale est parvenue à affiner considérablement ces données par des enquêtes systématiques, de sorte que le taux de réponse est désormais de 84 % pour 2006, 92 % pour 2007, 96,7 % pour 2008. Il faut saluer ce remarquable effort de suivi, qui satisfait aux demandes du rapport précédent de l'AERES et à l'engagement de l'équipe de direction. Pour maintenir le lien avec les docteurs, une politique de mise en réseau et de création d'un annuaire est à l'étude.

L'insertion dans les universités françaises et étrangères est de 40 % en tout, dont 30 % en qualité de maîtres de conférences, ce qui constitue un chiffre remarquable. Dans ce taux, la part des docteurs étrangers n'est pas précisée. Néanmoins, les chiffres sont en baisse régulière (47 % en 2006, 40 % en 2007, 38 % en 2008), ce qui reflète la baisse générale du nombre de postes offerts dans l'enseignement supérieur dans le domaine des Humanités et des Lettres, en France notamment, mais aussi l'allongement du délai entre la soutenance de la thèse et le recrutement en université. Cet allongement, auquel s'ajoute le manque de contrats post-doctoraux en France, qu'il s'agisse de contrats d'Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (auxquels peuvent prétendre aussi bien les docteurs que les doctorants mais que l'on attribue de plus en plus systématiquement aux doctorants en fin de thèse) ou de contrats de recherche, rend plus précaire encore la situation des jeunes docteurs qui souhaitent faire une carrière d'enseignants-chercheurs. Un peu plus de 10 % des jeunes docteurs de l'école doctorale bénéficient d'un contrat post-doc en France et l'étranger ; ces chiffres sont en hausse d'après les indicateurs fournis (9,52 % en 2006, 17 % en 2008). La création probable de contrats post-doctoraux dans le cadre du laboratoire OBVIL permettra d'augmenter ce pourcentage.

Le taux d'insertion dans le secteur public est de 30 % en moyenne (en grande majorité enseignement primaire et secondaire) et de 21 % dans le secteur privé. Malgré l'existence d'un Master Pro préparant aux métiers de l'édition et malgré les liens de l'école doctorale avec les responsables de plusieurs maisons d'édition, qui sont membres de son



conseil, les débouchés des docteurs dans ce secteur sont très restreints. Les dispositifs mis en place depuis quelques années au niveau des parcours de master (enseignement de langues vivantes, initiation à la vie professionnelle et stages) devraient pouvoir être reproduits, sous des modalités conformes au statut du doctorant, dans le cadre des formations doctorales.

Le taux de docteurs sans emploi n'est pas mentionné. On peut penser que l'ED incitant les doctorants français à être titulaires de l'agrégation, ce taux est très faible. Il faudrait sans doute, pour affiner les chiffres, s'intéresser au devenir des docteurs titulaires d'un concours de recrutement de l'enseignement primaire ou secondaire (et qui n'auraient pas bénéficié d'un contrat doctoral) et mesurer l'impact du doctorat sur leur évolution de carrière.

- Appréciation globale :

L'ED 19 est une école d'une grande cohérence monodisciplinaire, au périmètre bien défini, s'appuyant sur des unités de recherche de réputation internationale, d'un grand dynamisme scientifique dont profitent les doctorants. Elle est dotée d'une gouvernance de qualité, consciente de la nécessité de mettre en œuvre une formation doctorale visant à l'ouverture du doctorant vers un projet professionnel, même si sur ce plan de la formation des efforts importants restent à faire. Le suivi des docteurs a été considérablement amélioré et constitue un outil de pilotage particulièrement précieux pour l'analyse des besoins spécifiques des doctorants en Lettres.

- Points forts :

- L'ED se caractérise par sa grande cohérence disciplinaire, l'excellence de son encadrement et de son adossement à la recherche.
- Le dynamisme des unités de recherche qui la composent, ainsi que leur rayonnement national et international, offrent aux doctorants un environnement de travail très stimulant, qui se traduit par un grand nombre de thèses soutenues, de thèses en cotutelle et de doctorants étrangers.
- L'ED a fait un effort concret de suivi des docteurs, qui se manifeste par des taux très élevés de réponse aux enquêtes, ce qui permet une meilleure appréciation des besoins des doctorants.
- Le taux d'insertion des docteurs dans l'enseignement supérieur est encore élevé, malgré la baisse constante du nombre des postes dans l'enseignement supérieur et la précarisation du jeune docteur dans les années qui suivent sa soutenance.

- Points faibles :

- Au regard de ses effectifs et des missions qui lui sont imparties, les locaux, les personnels, le budget assignés à l'ED 19 sont insuffisants.
- Le nombre de contrats doctoraux attribués à l'ED 19 est trop faible.
- La formation concernant le projet professionnel du doctorant est encore trop limitée. Il n'y a pas de procédure d'évaluation des formations par les doctorants, ni de procédures d'auto-évaluation par les doctorants de leurs compétences.
- Malgré les efforts de leurs représentants au conseil, il n'y pas de cohésion des doctorants, qui ne se sentent pas vraiment membres d'une communauté et peinent à identifier les missions de leur école doctorale et à les différencier de celles des unités de recherche.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'allouer à l'ED 19 des locaux et des personnels en proportion du nombre de doctorants concernés.

Il serait bon aussi de réduire, dans son budget, le poids du financement de la recherche et des équipes ce qui lui permettrait de se distinguer davantage, dans son fonctionnement, des équipes de recherche, et de disposer des sommes allouées pour des actions profitables aux seuls doctorants.

Il faudrait aussi préciser, au sein de la politique doctorale de l'établissement, les missions spécifiques dévolues aux écoles doctorales et clarifier le rôle des différentes instances impliquées dans le cursus des doctorants. Ces derniers se sentiraient plus impliqués dans les activités de leur école doctorale de rattachement s'ils pouvaient identifier son



périmètre d'intervention et accepteraient sans doute mieux les formations spécifiques qu'elle propose et proposera lors du prochain quinquennal.

Pour renforcer la cohésion des doctorants, il serait important de les inciter à créer une association au sein de l'ED ou à adhérer à des associations de doctorants comme Doc'Up (l'association des doctorants de l'Université Pierre et Marie Curie désormais ouverte au PRES Sorbonne Universités).

Peut-être faudrait-il aussi s'efforcer de tirer parti du rayonnement international de l'école doctorale pour développer une politique de contrats post-doctoraux avec les universités partenaires étrangères.

Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique (A+, A, B, C) : A+
- Encadrement et formation (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion (A+, A, B, C) : A+



Observations de l'établissement



En Sorbonne, le 15 juillet 2013

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et
des diplômés

Objet : Observations relatives au rapport d'évaluation de l'école doctorale 19

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier en date du 11 juillet 2013, je vous prie de bien vouloir apporter trouver ci-dessous, les observations relatives au rapport d'évaluation provisoire de l'école doctorale III citée en objet « Littératures françaises et comparée » :

L'ED 19 prend bonne note des appréciations positives ainsi que des remarques négatives du rapport. Concernant ces dernières, qui touchent particulièrement aux questions d'encadrement et de formation, elle tient à rappeler les points suivants :

Si nos actions de formation sont jugées insuffisantes, c'est pour une part la conséquence de notre manque de moyens humains (personnel administratif) et matériels (finances, locaux), mis en évidence par le rapport ; c'est pour une autre part lié à la particularité de nos doctorants, à la fois très nombreux (372) et difficilement mobilisables : la plupart travaillent (notamment comme enseignants du secondaire) ; un tiers sont étrangers et le plus grand nombre d'entre eux ne résident pas en France ; et parmi les Français, beaucoup sont provinciaux. Cette situation fait obstacle à l'organisation de réunions plus fréquentes.

Ces actions de formation ne peuvent être justement appréciées qu'en relation avec celles des équipes : au nom du principe de subsidiarité, l'ED n'a vocation à organiser que ce qui ne peut l'être dans le cadre des équipes. La formation disciplinaire relevant de celles-ci, l'ED prend en charge le transversal (les doctorales) et l'extra-disciplinaire (la formation professionnelle). Le tout présente une offre de formation importante, et supérieure à celle du précédent quadriennal.

Nous organisons donc deux journées de doctorales par an, soit une par semestre. « C'est peu » dit le rapport. Nous jugeons que c'est une périodicité raisonnable, pour les raisons susdites, étant entendu que les doctorants ont par ailleurs la possibilité de solliciter l'aide de l'ED pour organiser eux-mêmes des journées d'études, et qu'ils ont l'occasion de participer aux nombreux colloques organisés par les équipes et soutenus par l'ED. Les années de thèse, surtout dans nos disciplines, sont d'abord des années de travail personnel sur la thèse.

Quant à la formation professionnelle au sens large, que nous avons mise en place cette année, et qui appelle sans doute encore des développements, elle est aujourd'hui, légitimement, un souci majeur des autorités universitaires et des instances d'évaluation, avec ce qu'on appelle le dernier chapitre de la thèse. Encore faut-il tenir compte des spécificités de chaque formation, et du profil des doctorants. A la différence de beaucoup d'autres ED, la nôtre est monodisciplinaire, et notre discipline est très directement liée à l'enseignement secondaire. Il en résulte que pour la grande majorité de nos doctorants, la question du projet professionnel ne se pose pas, pas plus qu'elle ne se pose pour les étudiants étrangers (1/3 de nos effectifs) qui viennent faire une thèse chez nous pour trouver un poste universitaire (quand ils ne l'ont pas déjà) chez eux. Elle se pose encore moins, bien évidemment, pour les doctorants retraités. Nous essayons donc d'adapter notre formation professionnelle à cette spécificité sans nécessairement sacrifier au culte de l'intelligence ABG, dont les prestations sont d'ailleurs d'un coût prohibitif.

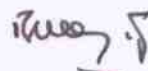
Ce n'est pas parce que l'évaluation de la formation par les doctorants n'est pas formalisée qu'elle n'existe pas. Des échanges directs avec les doctorants nous permettent d'évaluer les différentes actions de formation.

« Il n'y a pas de cohésion des doctorants, qui ne se sentent pas vraiment membres d'une communauté », conclut le rapport. C'est sans doute vrai, mais ce qui est possible pour des ED peu nombreuses, géographiquement homogènes et où les étudiants sont majoritairement financés par des CD ne l'est guère pour une ED dispersée dans toute la France et dans le monde entier, avec une petite minorité de CD, la plupart des doctorants travaillant en dehors de la thèse.

Cela étant dit, nous comptons bien tout faire pour améliorer la formation doctorale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma respectueuse considération

Le Président



Barthélémy JOBERT